

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 15 novembre 2013
(convocation du 4 novembre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Quinze Novembre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas
Mme CARTRON Françoise à Mme BOST Christine à partir de 11 h 45
M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à partir de 12 h 15
M. CAZABONNE Didier à M. BOUSQUET Ludovic
Mme CURVALE Laure à M. DANJON Frédéric jusqu'à 10 h 40
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. LAMAISSON Alain à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10 h 20
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à partir de 11 h 45
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. SOUBIRAN Claude à M. LABARDIN Michel à partir de 11 h 50
Mme LACUEY Conchita à M. DAVID Alain à partir de 12 h 35
M. MADRELLE Nicolas à M. HERITIE Michel à partir de 12 h 35
Mme TERRAZA Brigitte à Mme De FRANCOIS Béatrice à partir de 12 h 30
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10 h 45
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à de 10 h 35
M. DAVID Jean-Louis à Mme COLLET Brigitte à partir de 11 h
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
Mme DESSERTINE Laurence à M. DAVID Yohan à partir de 11 h 45

M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h
M. DUPOUY Alain à M. MOGA Alain
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 11 h
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. QUANCARD Denis à partir de 12 h 10
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre à partir de 12 h
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 12 h 55
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
Mme. LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien
M. LOTHAIRES Pierre à M. DELAUX Stéphan à partir de 12 h 10
M. MANGON Jacques à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10 h 40
Mme. LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. SAINT-ORICE Nicole
M. PEREZ Jean-Michel à M. RESPAUD Jacques
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à Mme DELATTRE Nathalie à partir 11 h 45
M. SOLARI Joël à Mme. LIRE Marie Françoise
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 11 h 20

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

**Budget Annexe de l'Abattoir - Clôture du budget - Reprise au Budget Principal
de la Communauté de l'excédent d'investissement- Décision - Autorisation**

Monsieur FREYGEFOND présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2011/0680 du 23 septembre 2011, le Conseil de Communauté a prononcé la fermeture du Complexe de la Viande à compter du 31 décembre 2011 et a décidé la cessation de l'exploitation des activités de service public exercées au titre de la compétence abattoir, de procéder à la suppression de la régie à simple autonomie financière de l'abattoir, de clôturer le budget afférent, y compris le Budget Annexe de la collectivité propriétaire de l'outil.

Le 28 juin 2013, le Conseil de Communauté a approuvé le Compte Administratif 2012 dans lequel figurait, pour le budget annexe Abattoir, un excédent d'investissement de 8.348.153,23 € que notre Etablissement a décidé, par délibération 2013/0434 du même mois, de reprendre sur l'exercice 2013 dans l'attente de l'achèvement, par le Comptable de la CUB, des écritures patrimoniales nécessaires à la clôture définitive de ce budget.

Les opérations comptables de régularisation du patrimoine de l'Abattoir étant achevées, Monsieur l'Administrateur des Finances Publiques a arrêté une balance des comptes au 18 septembre 2013 qui présente un montant d'actif et de passif qui s'élève au total à 8.348.153,24 € et qui se décompose ainsi :

ACTIF			PASSIF		
	comptes	montant		comptes	montant
Actif immobilisé	2763	0,01 €	Réserves	1068	5 195 261,07 €
			fonds globalisés	1022	3 152 892,17 €
Actif circulant	451051	8 348 153,23 €			
		8 348 153,24 €			8 348 153,24 €

L'actif du bilan comprend :

- 0,01 € d'actif immobilisé, qui correspond à un écart résiduel de conversion lors du passage à l'euro fin 2002 de la créance relative au fond de roulement dû par la Régie de l'Abattoir,
- 8.348.153,23 € correspondant à l'excédent d'investissement qui ressort du résultat d'investissement à la clôture de l'exercice 2012.

Conformément aux procédures comptables en matière de liquidation de budgets annexes, les soldes résiduels figurant à l'actif et au passif du budget Abattoir, soit 8.348.153,24 €, sont à réintégrer dans les comptes du budget principal de la Communauté.

Ces opérations de liquidation du budget annexe et d'intégration des soldes au budget principal sont réalisées directement par le Comptable de la Communauté, au vu de la délibération décidant la clôture et la dissolution de ce budget annexe.

Le solde d'actif immobilisé de 0,01 € sera intégré à l'actif du budget principal par des opérations d'ordre non budgétaires qui ne nécessitent pas d'ouverture de crédits,

L'excédent d'investissement de 8.348.153,23 € sera intégré sur l'exercice 2013 au budget principal, à l'article 001 "Résultats antérieurs reportés".

Un compte de gestion définitif sera établi par Monsieur l'Administrateur des Finances Publiques à l'issue de ces opérations.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU la loi n°66-1069 du 31 décembre 1966 et les articles R2222-1 et suivants du CGCT,

VU les décrets et les instructions ministérielles sur la Comptabilité publique, et notamment l'instruction M42 régissant la comptabilité des services publics locaux de gestion des abattoirs,

VU la délibération n°90/679 du 29 octobre 1990 modifiée par délibération n°91/127 du 22 mars 1991 portant création de la Régie à seule autonomie financière de l'abattoir à compter du 1^{er} décembre 1990,

VU la délibération n°2011/0680 du 23/09/2011 relative à la cessation des activités poursuivies au sein du Complexe de la viande,

VU la délibération n°2013/0473 du 28 juin 2013 qui approuve le compte administratif de la Communauté Urbaine pour l'exercice 2012 faisant ressortir un résultat d'investissement de 8.348.153,23 € au budget annexe Abattoir,

VU la délibération n°2013/0433 du 28 juin 2013 qui décide de reprendre sur 2013 le résultat d'investissement du Budget annexe Abattoir constaté à la clôture de l'exercice 2012, soit 8.348.153,23 €,

VU la balance des comptes du budget annexe de l'Abattoir arrêtée au 18 septembre 2013 par Monsieur l'Administrateur des Finances Publiques

VU la délibération n°2013/0808 du 25 octobre 2013 qui décide de procéder à la liquidation définitive des comptes de la Régie de l'Abattoir,

Considérant que le complexe de la viande a cessé toute activité depuis le 31 décembre 2011, que les comptes de la Régie de l'Abattoir ont été clôturés et sont liquidés par le Comptable de la CUB, et qu'en conséquence, le budget annexe de l'Abattoir dit « du propriétaire » doit également être clôturé.

DECIDE

Article 1 : de faire procéder à la liquidation définitive des comptes du budget annexe Abattoir,

Article 2 : d'intégrer au budget principal de la Communauté les soldes résiduels figurant dans les comptes du budget annexe Abattoir arrêté au 18 septembre 2013 par Monsieur l'Administrateur des Finances Publiques.

Article 3 : de reprendre au budget principal, sur l'exercice 2013, l'excédent d'investissement de 8.348.153,23 € qui figure au bilan du budget annexe Abattoir.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 15 novembre 2013,

Pour expédition conforme,
pour le Président
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
25 NOVEMBRE 2013

PUBLIÉ LE : 25 NOVEMBRE 2013

M. LUDOVIC FREYGEFOND